À PROPOS DE LA RÉPRESSION NON SANGLANTE PAR BONAPARTE D'UNE ÉMEUTE À SEURRE AU PRINTEMPS 1789

De nombreux auteurs ont fait mention de ce fait supposé de façon plus ou moins détaillée en le rapportant comme vrai ou en en soulignant, au contraire, le caractère apocryphe.

Parmi les premiers citons, entre autres, dans l'ordre chronologique de leurs publications : Claude PICHARD (*Napoléon Bonaparte à Auxonne*,1857), Émile MONTÉGUT (*Souvenirs de Bourgogne,* 1874), Pierre NOËL (*Monographie de la ville de Seurre*, 1887), Commandant Maurice BOIS (*Napoléon Bonaparte lieutenant d'artillerie à Auxonne* ,1898), Jean-Baptiste MARCAGGI (*La genèse de Napoléon* ,1902)

Frédéric MASSON auteur de grande envergure de l'histoire napoléonienne a, quant à lui, souligné, dans son ouvrage *Napoléon dans sa jeunesse* (1907) le caractère apocryphe des anecdotes concernant le séjour de Bonaparte à Seurre dans son ouvrage *Napoléon dans sa jeunesse*, 1907.

Il note en substance **qu'il est plus intéressant de suivre à cette période la vie intellectuelle de Bonaparte dévorant les ouvrages des bibliothèques des notables de Seurre**

À noter par ailleurs que NOËL rapporte le fait concernant l'émeute en citant l'ouvrage d' Émile MONTÉGUT qui, à propos de l'événement, déclare lui-même s'appuyer sur « les souvenirs des habitants d'Auxonne » (p. 378 de l'édition de 1874). Source fiable s'il en est !

Notons au surplus que NOËL range prudemment ses réflexions sur le même événement sous le titre « *Légendes et traditions* »

« Légendes et traditions », « souvenirs des habitants d'Auxonne », il est clair que nous sortons là de l'Histoire

Venons à présent au sympathique Claude Pichard et à ses sources concernant l'émeute de Seurre. Il semble que ce soit le plus précis de tous en la matière puisqu'il cite deux sources écrites dans son ouvrage *Napoléon Bonaparte à Auxonne*, seconde édition de 1857.

Nous avons jugé utile de mettre à la disposition de nos lecteurs l'extrait de l'ouvrage dans lequel il cite ses sources ainsi que, dans la mesure du possible, des vues des textes de ces sources.

Document tiré de Claude PICHARD "Napoléon Bonaparte à Auxonne" édition de 1857

— 50 —

Seurre, pour y protéger le commerce et la circulation des subsistances. Deux négocians de Lyon, regardés comme accapareurs, avaient été tués par la populace, poussée à ce crime par trois individus qui, profitant de l'exhaltation publique pour renverser l'administration de la commune, se constituèrent eux-mêmes administrateurs et taxèrent à leur profit les grains que le peuple avait retenus à Seurre.

Dans l'encadré en rouge on découvre les sources citées

Résumons sur cette expédition ce que nous avons recueilli et ce qui a été écrit longuement dans l'*Amanach de la Science du Diable,* pour 1846, (pages 147 et suivantes) ainsi que dans le *Journal de la Côte-d'Or du* 21 *septembre* 1851.

« Une émeute ayant éclaté à Seurre,

— 51 —

» on y envoya un détachement du régiment de la Fère. Bonaparte qui recherchait toute occasion de se distinguer, obtint la faveur de commander le détachement.

» *M. de Bonaparte* (lui avait répondu son colonel) *ces sortes de missions ne se confient ordinairement qu'aux plus anciens, car elles sont délicates; cependant j'ai si bonne opinion de votre sagesse, que je ne balance pas à accéder à votre demande. Allez et conduisez-vous de manière à mériter les éloges du ministre?*

» Seurre était dans la consternation. L'émeute dominait ; la voix des magistrats était méconnue! L'arrivée inopinée du détachement rassura les habitans et força les meneurs à quitter la ville.

Premier problème :

L'almanach "La Science du Diable" s'est révélé introuvable pour l'année 1846.

Il a fallu nous contenter de l'image de la seule page de titre pour l'année 1852.

Le prix très modique de l'ouvrage, la qualité de la typographie et des illustrations désignent l'ouvrage comme étant une impression populaire à lire dans les chaumières et non comme un ouvrage digne de foi.

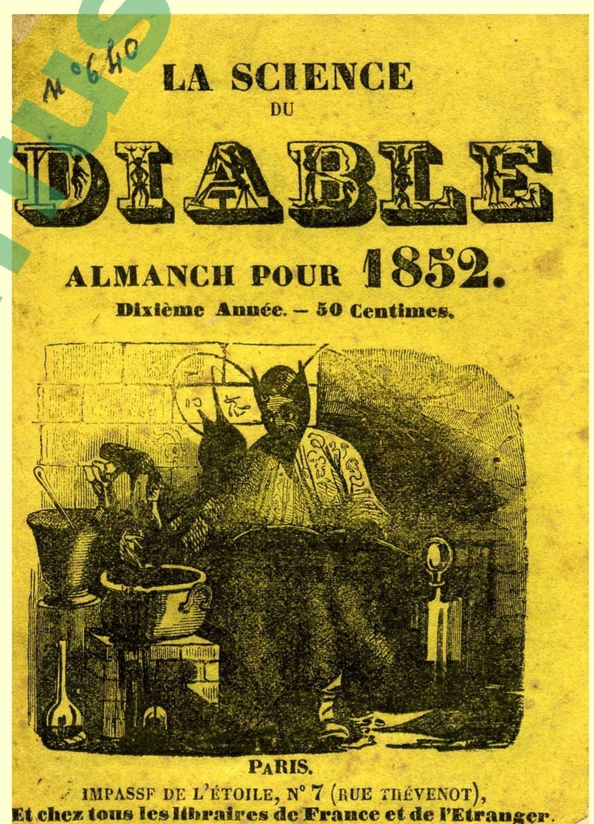

Second problème : Le numéro du "Journal de la Côte-d'Or" indiqué par Claude Pichard se révèle, à la recherche, ne pas être le bon !

J'avoue mon désappointement et ma contrariété car Claude PICHARD m'est un personnage par ailleurs très sympathique !

Quelques recherches me permettent de trouver le bon numéro. Nous pouvons donc continuer

Il s'agit en fait du numéro du 11 septembre 1851 évidemment

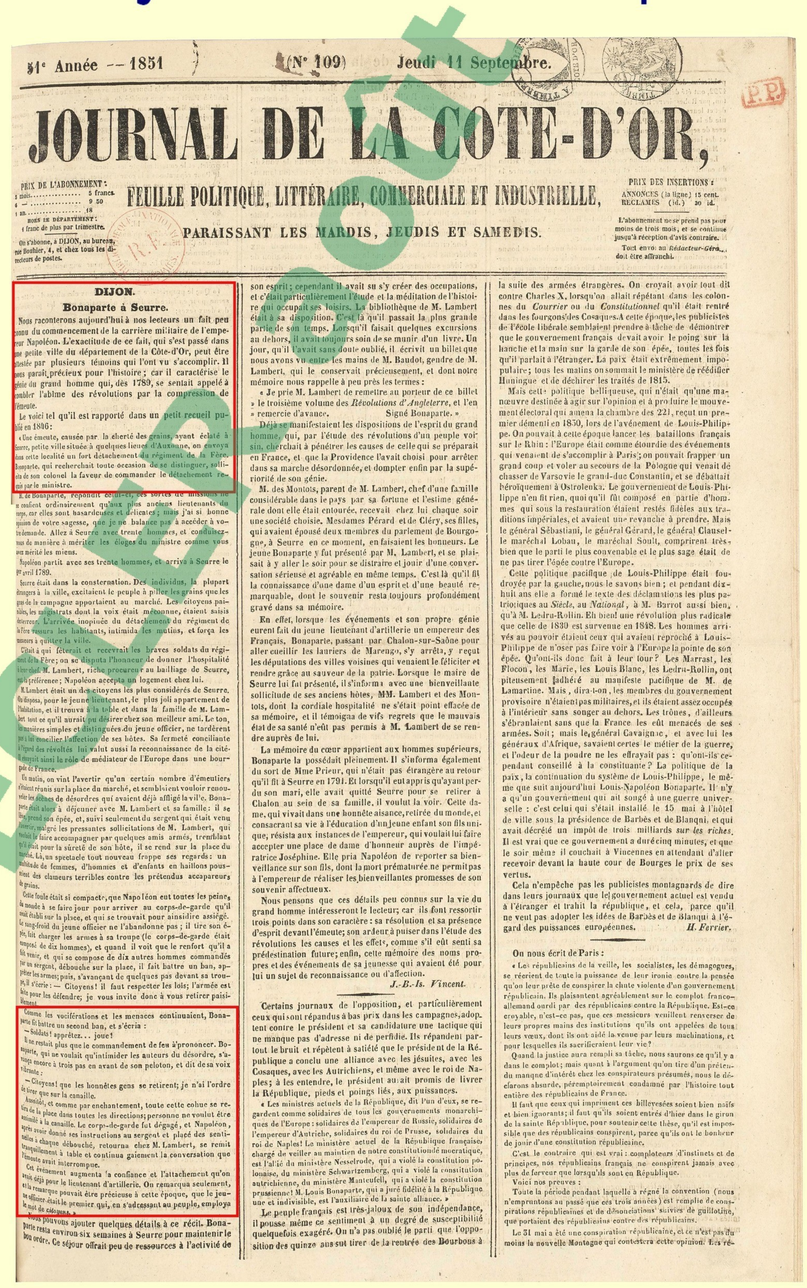

31e Année — 1851 (N° 109) Jeudi 11 Septembre.

JOURNAL DE LA COTE-D'OR,

FEUILLE POLITIQUE, LITTÉRAIRE, COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE,

PARAISSANT LES MARDIS, JEUDIS ET SAMEDIS.

PRIX DE L'ABONNEMENT : 3 mois ..... 5 francs. 6 — ..... 9 50 1 an 18

HORS DE DÉPARTEMENT : (Franc de plus par trimestre.

On s'abonne, à DIJON, au bureau, rue Bouhier, 4, et chez tous les directeurs de postes.

PRIX DES INSERTIONS : ANNONCES (la ligne) 15 cent. RECLAMES (id.) 30 id.

L'abonnement ne se prend pas pour moins de trois mois, et se continue jusqu'à réception d'avis contraire.

Tout envoi au Rédacteur-Géra... doit être affranchi.

DIJON.

Bonaparte à Seurre.

Nous raconterons aujourd'hui à nos lecteurs un fait peu connu du commencement de la carrière militaire de l'empereur Napoléon. L'exactitude de ce fait, qui s'est passé dans une petite ville du département de la Côte-d'Or, peut être attestée par plusieurs témoins qui l'ont vu s'accomplir. Il nous paraît précieux pour l'histoire ; car il caractérise le génie du grand homme qui, dès 1789, se sentait appelé à combler l'abîme des révolutions par la compression de l'émeute.

Le voici tel qu'il est rapporté dans un petit recueil publié en 1846:

« Une émeute, causée par la cherté des grains, ayant éclaté à Seurre, petite ville située à quelques lieues d'Auxonne, on envoya dans cette localité un fort détachement du régiment de la Fère. Bonaparte, qui recherchait toute occasion de se distinguer, sollicita de son colonel la faveur de commander le détachement requis par le ministre.

son esprit ; cependant il avait su s'y créer des occupations, et c'était particulièrement l'étude et la méditation de l'histoire qui occupait ses loisirs. La bibliothèque de M. Lambert était à sa disposition. C'est là qu'il passait la plus grande partie de son temps. Lorsqu'il faisait quelques excursions au dehors, il avait toujours soin de se munir d'un livre. Un jour, qu'il l'avait sans doute oublié, il écrivit un billet que nous avons vu entre les mains de M. Baudot, gendre de M. Lambert, qui le conservait précieusement, et dont notre mémoire nous rappelle à peu près les termes :

« Je prie M. Lambert de remettre au porteur de ce billet » le troisième volume des *Révolutions d'Angleterre*, et l'en » remercie d'avance. Signé Bonaparte. »

Déjà se manifestaient les dispositions de l'esprit du grand homme, qui, par l'étude des révolutions d'un peuple voisin, cherchait à pénétrer les causes de celle qui se préparait en France, et que la Providence l'avait choisi pour arrêter dans sa marche désordonnée, et dompter enfin par la supériorité de son génie.

M. des Montois, parent de M. Lambert, chef d'une famille considérable dans le pays par sa fortune et l'estime générale dont elle était entourée, recevait chez lui chaque soir une société choisie. Mesdames Pérard et de Clery, ses filles, qui avaient épousé deux membres du parlement de Bourgogne, à Seurre en ce moment, en faisaient les honneurs. Le jeune Bonaparte y fut présenté par M. Lambert, et se plaisait à y aller le soir pour se distraire et jouir d'une conversation sérieuse et agréable en même temps. C'est là qu'il fit la connaissance d'une dame d'un esprit et d'une beauté remarquable, dont le souvenir resta toujours profondément gravé dans sa mémoire.

En effet, lorsque les événements et son propre génie eurent fait du jeune lieutenant d'artillerie un empereur des Français, Bonaparte, passant par Chalon-sur-Saône pour aller cueillir les lauriers de Marengo, s'y arrêta, y reçut les députations des villes voisines qui venaient le féliciter et rendre grâce au sauveur de la patrie. Lorsque le maire de Seurre lui fut présenté, il s'informa avec une bienveillante sollicitude de ses anciens hôtes, MM. Lambert et des Montois, dont la cordiale hospitalité ne s'était point effacée de sa mémoire, et il témoigna de vifs regrets que le mauvais état de sa santé n'eût pas permis à M. Lambert de se rendre auprès de lui.

La mémoire du cœur appartient aux hommes supérieurs. Bonaparte la possédait pleinement. Il s'informa également du sort de Mme Prieur, qui n'était pas étrangère au retour qu'il fit à Seurre en 1791. Et lorsqu'il eut appris qu'ayant perdu son mari, elle avait quitté Seurre pour se retirer à Chalon au sein de sa famille, il voulut la voir. Cette dame, qui vivait dans une honnête aisance, retirée du monde, et consacrant sa vie à l'éducation d'un jeune enfant son fils unique, résista aux instances de l'empereur, qui voulait lui faire accepter une place de dame d'honneur auprès de l'impératrice Joséphine. Elle pria Napoléon de reporter sa bienveillance sur son fils, dont la mort prématurée ne permit pas à l'empereur de réaliser les bienveillantes promesses de son souvenir affectueux.

Nous pensons que ces détails peu connus sur la vie du grand homme intéresseront le lecteur; car ils font ressortir trois points dans son caractère : sa résolution et sa présence d'esprit devant l'émeute; son ardeur à puiser dans l'étude des révolutions les causes et les effets, comme s'il eût senti sa prédestination future; enfin, cette mémoire des noms propres et des événements de sa jeunesse qui avaient été pour lui un sujet de reconnaissance ou d'affection.

J.-B. Vincent.

Certains journaux de l'opposition, et particulièrement ceux qui sont répandus à bas prix dans les campagnes, adoptent contre le président et sa candidature une tactique qui ne manque pas d'adresse ni de perfidie. Ils répandent partout le bruit et répètent à satiété que le président de la République a conclu une alliance avec les jésuites, avec les Cosaques, avec les Autrichiens, et même avec le roi de Naples ; à les entendre, le président aurait promis de livrer la République, pieds et poings liés, aux puissances.

« Les ministres actuels de la République, dit l'un d'eux, se regardent comme solidaires de tous les gouvernements monarchiques de l'Europe : solidaires de l'empereur de Russie, solidaires de l'empereur d'Autriche, solidaires du roi de Prusse, solidaires du roi de Naples! Le ministère actuel de la République française, chargé de veiller au maintien de notre constitutionnelle démocratique, est l'allié du ministère Nesselrode, qui a violé la constitution polonaise, du ministère Schwartzemberg, qui a violé la constitution autrichienne, du ministère Manteuffel, qui a violé la constitution prussienne! M. Louis Bonaparte, qui a juré fidélité à la République une et indivisible, est l'auxiliaire de la sainte alliance. »

Le peuple français est très-jaloux de son indépendance, il pousse même ce sentiment à un degré de susceptibilité quelquefois exagéré. On n'a pas oublié le parti que l'opposition des quinze ans sut tirer de la rentrée des Bourbons à la suite des armées étrangères. On croyait avoir tout dit contre Charles X, lorsqu'on allait répétant dans les colonnes du *Courrier* ou du *Constitutionnel* qu'il était rentré dans les fourgons des Cosaques. A cette époque, les publicistes de l'école libérale semblaient prendre à tâche de démontrer que le gouvernement français devait avoir le poing sur la hanche et la main sur la garde de son épée, toutes les fois qu'il parlait à l'étranger. La paix était extrêmement impopulaire ; tous les matins on sommait le ministère de réédifier Huningue et de déchirer les traités de 1815.

Mais cette politique belliqueuse, qui n'était qu'une manœuvre destinée à agir sur l'opinion et à produire le mouvement électoral qui amena la chambre des 221, reçut un premier démenti en 1830, lors de l'avénement de Louis-Philippe. On pouvait à cette époque lancer les bataillons français sur le Rhin : l'Europe était comme étourdie des événements qui venaient de s'accomplir à Paris ; on pouvait frapper un grand coup et voler au secours de la Pologne qui venait de chasser de Varsovie le grand-duc Constantin, et se débattait héroïquement à Ostrolenka. Le gouvernement de Louis-Philippe n'en fit rien, quoi qu'il fût composé en partie d'hommes qui sous la restauration étaient restés fidèles aux traditions impériales, et avaient une revanche à prendre. Mais le général Sébastiani, le général Gérard, le général Clausel, le maréchal Lobau, le maréchal Soult, comprirent très-bien que le parti le plus convenable et le plus sage était de ne pas tirer l'épée contre l'Europe.

Cette politique pacifique de Louis-Philippe était flétrie par la gauche, nous le savons bien ; et pendant dix-huit ans elle a formé le texte des déclamations les plus patriotiques du *Siècle*, du *National*, à M. Barrot aussi bien qu'à M. Ledru-Rollin. Eh bien! une révolution plus radicale que celle de 1830 est survenue en 1848. Les hommes arrivés au pouvoir étaient ceux qui avaient reproché à Louis-Philippe de n'oser pas faire voir à l'Europe la pointe de son épée. Qu'ont-ils donc fait à leur tour? Les Marrast, les Flocon, les Marie, les Louis Blanc, les Ledru-Rollin, ont pitensement jadhéré au manifeste pacifique de M. de Lamartine. Mais, dira-t-on, les membres du gouvernement provisoire n'étaient pas militaires, et ils étaient assez occupés à l'intérieur sans songer au dehors. Les trônes, d'ailleurs s'ébranlaient sans que la France les eût menacés de ses armées. Soit ; mais le général Cavaignac, et avec lui les généraux d'Afrique, savaient certes le métier de la guerre, et l'odeur de la poudre ne les effrayait pas : qu'ont-ils cependant conseillé à la constituante? La politique de la paix, la continuation du système de Louis-Philippe, le même que suit aujourd'hui Louis-Napoléon Bonaparte. Il n'y a qu'un gouvernement qui ait songé à une guerre universelle : c'est celui qui s'était installé le 15 mai à l'hôtel de ville sous la présidence de Barbès et de Blanqui, et qui avait décrété un impôt de trois milliards sur les riches. Il est vrai que ce gouvernement a duré cinq minutes, et que le soir même il couchait à Vincennes en attendant d'aller recevoir devant la haute cour de Bourges le prix de ses vertus.

Cela n'empêche pas les publicistes montagnards de dire dans leurs journaux que le gouvernement actuel est vendu à l'étranger et trahit la république, et cela, parce qu'il ne veut pas adopter les idées de Barbès et de Blanqui à l'égard des puissances européennes. *H. Ferrier.*

On nous écrit de Paris :

« Les républicains de la veille, les socialistes, les démagogues, se révèrent de toute la puissance de leur ironie contre la pensée qu'on leur prête de conspirer la chute violente d'un gouvernement républicain. Ils plaisantent agréablement sur le complot franco-allemand ourdi par des républicains contre la République. Est-ce croyable, n'est-ce pas, que ces messieurs veuillent renverser de leurs propres mains des institutions qu'ils ont appelées de tous leurs vœux, dont ils ont aidé la venue par leurs machinations, et pour lesquelles ils sacrifieraient leur vie?

Quand la justice aura remis sa tâche, nous saurons ce qu'il y a dans le complot; mais quant à l'argument qu'on tire d'un prétendu manque d'intérêts chez les conspirateurs présumés, nous le déclarons absurde, péremptoirement condamné par l'histoire tout entière des républicains de France.

Il faut que ceux qui impriment ces billevesées soient bien naïfs et bien ignorants; il faut qu'ils soient entrés d'hier dans le giron de la sainte République, pour soutenir cette thèse, qu'il est impossible que des républicains conspirent, parce qu'ils ont le bonheur de jouir d'une constitution républicaine.

C'est le contraire qui est vrai : complotears d'instincts et de principes, nos républicains français ne conspirent jamais avec plus de fervour que lorsqu'ils sont en République.

Voici nos preuves :

Toute la période pendant laquelle a régné la convention (nous n'empruntons au passé que ces trois années) est remplie de conspirations républicaines et de démonstrations suivies de guillotine, que portaient des républicains contre des républicains.

Le 31 mai a été une conspiration républicaine, et ce n'est pas du moins la nouvelle Montagne qui contestera cette opinion. Eu ré-

Les caractères du "Journal de la Côte-d'or" sont petits, chers lecteurs ce qui ne facilite pas la lecture. La raison en est qu'en ce temps là, le papier était plus cher qu'aujourd'hui. Pour votre confort, nous avons agrandi les passages les plus significatifs.

On remarquera simplement que le journaliste semble plus malin que Claude PICHARD puisqu'il se garde bien de citer explicitement sa source de peu de crédibilité , le fameux "Almanach du Diable" en le désignant pudiquement par la formule : "petit recueil paru en 1846"

Le voici tel qu'il est rapporté dans un petit recueil publié en 1846:

Quoi qu'il en soit la fameuse formule tirée d'un almanach à 10 sous sera consacrée par la grande armée des colporteurs de légendes

— Citoyens! que les honnêtes gens se retirent; je n'ai l'ordre de tirer que sur la canaille.

Diffusion CHANTECLOUT 2024